

L'Echo Lafitolaís

Le bulletin d'information de la Commune de Lafitole

Janvier 2020



BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2020

FELIZ AÑO NUEVO 2020



L'Edito du Maire

Chers amis Lafitolais

C'est avec un sentiment partagé entre le plaisir de vous présenter ce nouveau numéro du bulletin municipal et un brin de nostalgie car je réalise que c'est la dernière fois que je l'édite.

En effet, après 43 ans de vie publique dont 31 ans comme maire, j'ai décidé de mettre un terme à cette vie publique.

L'échéance à ma fonction est arrivée, une riche expérience qui m'aura apporté beaucoup : richesses intellectuelles de part les événements, les personnes rencontrées, les interventions publiques, les réalisations abouties : complexe sportif, éclairage public, déplacement de la Mairie, sauvegarde de l'école, restauration de l'église, etc ... tout en préservant les dépenses publiques et la fiscalité locale.

Durant toutes ces années, les générations se sont succédé et peu à peu la population s'est modifiée. Elle s'est urbanisée. Mais quel que soient les générations, elles auront été un soutien permanent et un encouragement à poursuivre mon engagement loyal et sincère pour le bien de tous sans distinction.

Je remercie tous les conseillers municipaux qui se sont succédé et m'ont soutenu tout au long de ces mandatures sans oublier tous les services administratifs que j'ai côtoyés.

Aujourd'hui arrive le temps de passer la main. « *La retraite est un port où on se réfugie après avoir endigué les flux et les reflux d'une vie active et trépidante* ». Aussi, j'espère y trouver la quiétude bien méritée pour parcourir la dernière partie du chemin.

L'année se terminant, je vous propose de prendre connaissance de l'action municipale au travers de ce nouveau bulletin.

L'année 2019 est marquée, comme chaque année, par des réalisations communales : réfection du toit de la grange de la poste, agrandissement du hangar municipal, rénovation du puits communal du haut de côte, déplacement de la bibliothèque et de l'APC (bureau de Poste) dans les locaux de l'école (en cours), reprise du goudronnage de la partie sud du complexe sportif en enrobé (à venir), changement des lampes de l'éclairage public par un éclairage à led (à venir) ainsi que de nombreux autres travaux d'entretien.

Elle est aussi création du nouveau document d'urbanisme porté par la CCAM : le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui, s'il est adopté en fin 2020, remplacera notre POS devenu caduque au 31 décembre 2019. Ce PLUi n'est pas, selon moi, concluant car il supprime de nombreux secteurs constructibles du POS actuel. J'en appelle à la population pour qu'elle montre son désaveu lors de l'enquête publique qui suivra courant 2020.

2020 vient d'apparaître, les années se suivent avec leurs événements tantôt festifs, joyeux, parfois douloureux. Ainsi va la vie !

Je vous souhaite mes meilleurs vœux de bonheur, réussite, d'espérance et d'épanouissement à vous, à vos familles, à ceux qui vous sont chers.

Bonne Année 2020 !

Christian DUBERTRAND



Monsieur le Maire lors du dépôt de gerbe le 8 mai 2019

Infos pratiques

Mairie :

Ouverture : lundi 15h - 19h, le mercredi 9h - 12h, le jeudi 15h - 19h, le vendredi 14h30 - 17h30

Tél : 05 62 96 41 47 **courriel** : mairie.lafitole@wanadoo.fr

Ordures ménagères : (communauté des communes Adour-Madiran (CCAM). 05 62 96 72 80
Ramassage le jeudi matin.

Déchetterie :

Ouverture été : lundi, mardi, mercredi, vendredi 14h – 18h samedi : 9h -12h et 13h30 – 18h

Ouverture hiver : lundi, mardi, mercredi, vendredi 14h – 17h samedi : 9h -12 et 13h30 – 17h

Fermeture le jeudi.

Location de la salle des fêtes :

Résident de la commune : 60€

Résident hors commune : 220€

Caution de 300€ plus attestation d'assurance responsabilité civile (obligatoire)

Caution « ménage » : 100€

Tél. réservation : 06 42 30 32 44

L'Agence Postale communale :

Ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 13h30 – 16h30

(fermée le samedi)

Tél : 09 67 02 72 61

La CCAM (Communauté des communes Adour – Madiran) : 05 62 31 68 84

L'école publique de Lafitole :

Tél : 05 62 96 31 14

L'école maternelle de Liac :

Tél : 05 62 31 62 49

L'école publique de Monfaucon :

Tél : 05 62 31 15 71

L'Echo du Conseil Municipal

1 - La Mairie

Les horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 15h00 – 19h30 Mercredi : 8h30 – 12h 30 Jeudi : 15h – 19h Vendredi : 14h – 18h
Téléphone : 05-62-96-41-47 Mail : mairie.lafitole@wanadoo.fr

Notre employé communal, Michel LEBRUN a suivi en septembre à Lannemezan un stage de deux jours pour obtenir l'agrément phytosanitaire appelé « Certiphyto ».

Un nettoyeur haute pression a été acheté pour une somme de 640 euros.

Le recensement de la population de la commune aura lieu **du 15 janvier au 15 février 2020**. La coordonnatrice est **Nicole Minguez** et l'agent recenseur est **Pascaline Leblond** : merci de l'accueillir avec gentillesse.

Le budget communal en 2019 :

Le conseil municipal a voté lors de l'assemblée du 16 avril 2019 le budget communal pour l'année 2019 ainsi que la valeur des taux d'imposition. **Ces taux sont inchangés par rapport à l'année précédente.**

La section de fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à : **573 451.92 €**

La section d'investissement : dépenses et recettes équilibrées à : **389 959.18 €**

Les taux d'impositions :

	BASES	TAUX
Taxe d'habitation	427 500	9.56 %
Taxe foncière (bâti)	331 300	9.77%
Taxe foncière (non bâti)	18 300	45.07 %

2 - L'Ecole

Le RPI, regroupement pédagogique intercommunal créé en 2017, compte à ce jour 80 élèves répartis de la façon suivante :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	6	12	11	11	9	4	19
Total : 26 élèves à Liac			11 à Lafitole	20 élèves à Lafitole		23 élèves à Monfaucon	
Mme Valérie LACHAL			Mme DELAS	Mme A. GRACEDIEU		Mme Céline JIMENEZ M. Ludovic FOVIAU	

Nos deux professeures des écoles **Anne GRACEDIEU** et **Marjorie DELAS** se partagent les 31 élèves de Lafitole, répartis sur deux classes. **Anne GRACEDIEU** a été nommée directrice de toutes les écoles du RPI par l'académie. Elle a donc une décharge le jeudi et elle est remplacée ce jour-là par **Adeline MICOS**.

Les effectifs sont donc corrects pour l'ensemble des trois écoles du RPI. Des navettes sont mises en place pour accompagner les élèves qui se déplacent sous la surveillance de **Marie Ange GARCIA** qui gère aussi la cantine : commande des repas, préparation du réfectoire, réchauffage des repas, vaisselle...

Marie-Laure BOULANGER s'occupe de la garderie du midi et du soir. Quant à celle du matin, c'est **Océane** qui est présente dès 7h30 du matin.

Les horaires de la classe à Lafitole ont changé du fait des transports scolaires : 8h45 – 11h45 pour le matin et 13h15 – 15h30 l'après midi. La communauté de communes avec l'accord des conseils d'école du secteur est revenue à la semaine des quatre jours : les enfants vont à l'école le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi.



Fête de l'école le 10 janvier 2020

Des chansons avec les petits de maternelle
Des chansons et du sport pour les CP, CE1
et CE2

Et toujours des chansons pour les CM1 et
CM2



3 - L'Agence Postale Communale et la bibliothèque : 09 67 02 72 61

Rappel des horaires : **du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30**

Pascaline LEBLOND, qui a remplacé Sabrina Legrand en avril 2018 et qui remplit sa fonction de manière très satisfaisante, a vu son contrat renouvelé par un CDD de trois ans à compter du 5 avril 2019.

La fréquentation est stable après une forte hausse l'année précédente : elle s'occupe surtout de l'envoi des colis, de l'affranchissement des lettres. Les personnes âgées viennent aussi retirer de l'argent.

Pascaline gère également **la bibliothèque** : le public vient régulièrement emprunter des livres et les enfants de l'école la fréquentent avec leur professeure ou avec leurs parents le mercredi après midi. Elle rappelle qu'elle peut commander des livres sous forme de prêt ainsi que des DVD. Le bibliobus passe deux fois par an pour renouveler le stock de livres.

Pascaline remercie les personnes qui font des dons de livres à la bibliothèque.

Au cours du premier semestre de l'année 2020, l'Agence postale communale et la bibliothèque déménageront dans les locaux de l'ancienne garderie de l'école qui a subi des transformations pour une somme d'environ 25 000 euros (maçonnerie, menuiserie, peinture, électricité, sécurité pour le coffre et installation d'un bureau pour la directrice de l'école)

4 - La Voirie

La voirie est toujours un poste important dans notre commune. Un programme a été voté pour un montant de 35 000 euros HT : le Parvis de l'église, la rue du Marcade et la partie Est de la rue des Gentilshommes, le Parvis Sud de la salle des fêtes, l'entrée du chemin Cossou sur 80 m environ.

L'entreprise Destenaves a procédé à tous ces travaux de réfection des chaussées de la voirie communale.

5 - La Forêt

170 stères environ de bois sur pied ont été débités et 70 à 80 stères ont été faits par le lycée d'agriculture de Vic en Bigorre (éclaircissement de la parcelle 3).

Des travaux de broyage de la parcelle n°6 ont été effectués au Marmajou par l'entreprise Guinle.

6 – Les autres travaux

La chaudière gaz du logement de la poste est tombée en panne : il a donc fallu la changer pour un montant de 3 332 euros.

Différents travaux ont été effectués mais certains seront finis début 2020. La municipalité a pu les réaliser grâce à des subventions de la part du département, de l'Etat et de la Communauté des communes

- le déplacement de l'APC et de la bibliothèque : 16 496,80 euros
- La réfection du toit de la poste : 13 448 euros
- L'extension du hangar municipal : 10 455 euros



- La réfection du puits communal pour valoriser notre patrimoine culturel : 11 592 euros

Ce puits s'intègre dans un parcours touristique avec le futur chemin piétonnier qui doit voir le jour en

2020 et dont le départ s'effectue depuis la table d'orientation.

Le puits communal réhabilité en haut de la côte

Commune de Lafitole



Bataille du Marmajou : 19 et 20 Mars 1814



Arthur Wellesley marquis puis duc de WELLINGTON (1769-1852)



Jean-de-Dieu SOUTT
Maréchal de France
(1768-1851)

La bataille de l'Adouat fut eue entre l'armée du Maréchal SOUTT et les troupes anglaises, portugaises et espagnoles dirigées par le général WELLINGTON.

Le Général Arthur Wellesley de WELLINGTON obtint les combats depuis la borne de LAITTOLE. Il est dit qu'il y fut renché par des soldats français lesquels furent enroulé de la neige dans ce puits. Ils en furent dissuadés par le Maréchal LANARTE, en raison de possibles représailles par les troupes anglaises.

Sans cette intervention, que serait il arrivé à WATERLOO (18 juin 1815) sans le stratège que fut le général WELLINGTON ?

Ce puits aurait-il pu changer l'Histoire ?

40.000 Anglais, 30.000 Français, 200 morts, victoire des troupes Anglaises

7 - La sécurité

Un panneau pédagogique indiquant la vitesse a été mis en place sur le RD8. Le « STOP » en provenance de Maubourguet a été remplacé par un « Cédez le passage » avec les lignes adéquates.

«Nous rappelons qu'il est important de respecter la signalisation et que la vitesse est limitée en agglomération à 50 km/heure »

Dernièrement, dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 décembre, nous avons subi des inondations : l'Adour a débordé en raison de fortes pluies mais aussi d'un terre gorgé d'eau qui s'est effondré et de travaux non effectués sur l'Adour par les institutions qui en ont la compétence (l'Institution Adour, le Syndicat de défense de l'Adour et ses affluents) . Une bande de graviers obstrue l'écoulement de l'eau et sape les berges, ce qui pose des problèmes de sécurité pour les riverains alors que les maisons ont été construites au XIX^e siècle.



L'Adour en crue et le difficile passage pour les voitures et les piétons.

8 - Le Complexe Sportif

Mme Christine GUERRERO, notre secrétaire de mairie, est la régisseuse du complexe sportif. Elle encaisse le produit des locations (12€ l'heure). Jean Luc POSTERLE, régisseur adjoint, gère le planning des locations.

Les locations et le tournoi qui a commencé en septembre ont généré une recette brute de 16 278 euros.

9 - Le cimetière

Un règlement du columbarium et du jardin du souvenir a été voté en conseil municipal et il est consultable à la Mairie.

Une famille peut acheter une concession **pour une case complète** (dans ce cas, elle dispose de la case entière) ou simplement **pour une urne** (dans ce cas, la case pourra être partagée avec d'autres personnes puisque une case peut contenir trois urnes). Au final, il a été décidé d'adopter les prix suivants :

- pour une concession de **15 ans**, le prix de **l'urne** est de **300€**, le prix de **la case** de **600€**.
- pour une concession de **30 ans**, le prix de **l'urne** est de **400€**, le prix de **la case** est de **800€**.

Les concessions sont renouvelables à leur terme.

L'utilisation du jardin du souvenir où les cendres du défunt peuvent être répandues (sur le socle caillouté au bas de la flamme) est sans frais. Une plaque indiquant le nom du défunt sera positionnée sur la pierre verticale prévue à cet effet qui borde le jardin du Souvenir avec inscription sur le registre funéraire. Dans ce registre seront collectées les informations relatives aux concessions, aux dépôts ou retraits des cendres funéraires.

10 – Les Ordures ménagères : la CCAM et le SMTD

Depuis le 1^{er} Janvier 2019, la Communauté des Communes Adour-Madiran (CCAM) est compétente dans la gestion des ordures ménagères et de tous les déchets. Elle a adhéré au Syndicat Mixte de Traitement des Déchets 65 (SMTD)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la redevance incitative est entrée en vigueur sur le territoire de la Communauté de Communes Adour Madiran. Il s'agit d'inciter les usagers à réduire le volume des ordures ménagères produites, de mieux trier les déchets et d'établir une facturation basée sur le service rendu : collecte des ordures ménagères, emballages, papier et verre collectés dans des conteneurs derrière le complexe, accès et fonctionnement des déchetteries, tout cela correspond à la part fixe que nous payons.

La facture du service d'enlèvement des déchets se compose d'une partie fixe, un abonnement pour 12 levées (une par mois) et une partie variable en fonction du nombre de présentations du bac. La présentation du bac jaune n'est pas facturée.

Petit rappel pour bien trier :

- **Dans la borne à papier** qui se trouve derrière le complexe : tous les papiers, journaux ...
- **Dans la borne du verre** qui se trouve aussi derrière le complexe : bouteilles et pots en verre uniquement. La vaisselle est à jeter en déchetterie.

• Dans le bac jaune des emballages : changement en 2020

- Les emballages en acier et alu : canettes, spray déodorant, boîtes de conserves ...
- Les emballages en carton : boîtes de biscuits, de céréales, cartonnettes ...
- Les briques alimentaires : lait, jus de fruits, soupe, crème ...
- Les bouteilles et flacons plastiques : bouteilles d'eau, de soda, de lait, d'huile, flacons de gel douche, de produits d'entretien
- **Et dorénavant** les pots de yaourts, de crème fraîche, les barquettes, les tubes de dentifrice, les films plastique et autres emballages ménagers (voir ci-dessous : vous avez reçu une brochure dans votre boîte aux lettres)



Pensez au compostage de certains déchets et éviter l'achat de produits emballés !

Attention ! Il ne faut pas brûler les déchets sous peine d'une amende de 450 euros. Il ne faut pas les jeter dans la nature sous peine d'une amende de 1500 euros, 3000 euros en cas de récidive.

Certaines poubelles, celles du complexes et du cimetière ont disparu : elles n'ont pas été volées mais simplement remplacées car l'enlèvement des poubelles de la commune chaque semaine coûtait trop cher à la municipalité. Pour réduire les dépenses, celle-ci a décidé d'avoir un seul bac pour le complexe sportif que l'employé municipal sortira quand il sera plein. Le bac du cimetière a été rentré à l'intérieur pour y entreposer les fleurs artificielles, les pots de fleurs que Michel Lebrun amènera à la déchetterie.

Nous rappelons qu'il est interdit de jeter les ordures ménagères des particuliers dans ces bacs communaux y compris, celui au bord de l'Adour.

DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES, tous les emballages se trient !

CARTONNETTES ET
BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES EN MÉTAL



100%
DES
EMBALLAGES
SE TRIENT
DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



DES PETITS NOUVEAUX
QUI VONT DÉSORMAIS DANS LE SAC JAUNE

11 - La communauté des Communes Adour- Madiran (CCAM)



Le maire et le premier adjoint M. GUESDON sont nos deux représentants à la CCAM. Le conseil communautaire est composé de 99 membres.

Nous rappelons que **la compétence école** entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015 sur les anciennes communautés CCVAM et CARA s'exerce désormais sur toutes les écoles du territoire de la CCAM. En matière de **voirie**, la CCAM s'occupe depuis 2016 de la voirie d'intérêt communautaire, c'est-à-dire de la création, de l'aménagement et de l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

La compétence Santé a donné quelques satisfactions puisqu'elle a permis à un médecin généraliste, une dentiste, une ostéopathe de s'installer sur le groupe médical de Maubourguet. Le groupe médical est en train d'être réaménagé : 200 m² supplémentaires ont été construits. Ces nouveaux espaces sont déjà tous mutualisés et loués à de nouveaux praticiens. En 2019, c'est **la compétence de la gestion des ordures ménagères et des déchets** qui est entrée en vigueur.

Informations diverses

1 - Il est rappelé aux agriculteurs que les bouches d'arrosage situées en bordure de parcelles doivent être suffisamment repérables (jalon de couleur ou autres...) afin que l'épareuse ne les détruise pas. Dans le cas d'une insuffisance de repérage, la destruction n'est pas prise en charge par l'assurance de l'entreprise de débroussaillage.

2 - Les archives départementales des Hautes Pyrénées poursuivent la numérisation d'un certain nombre de documents présentant un intérêt pour l'histoire des communes. Vous pouvez déjà consulter certains documents sur le site : www.archivesenligne65.fr

3 – Le Recensement militaire

Les filles et les garçons de nationalité française âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois de leur anniversaire. Une attestation de recensement est remise aux jeunes, indispensable pour les examens et pour suivre la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Cette journée est obligatoire : tous les jeunes garçons et jeunes filles entre 17 et 18 ans doivent la suivre dans une enceinte militaire proche de leur domicile. Un certificat sera remis à la fin de la journée qui est **nécessaire pour s'inscrire aux examens** : bac, diplômes supérieurs, concours.

4 – Le PACS, Pacte civil de solidarité

Dorénavant, le PACS peut être enregistré gratuitement en mairie, les tribunaux ne le font plus. On peut aussi signer un PACS chez un notaire si on veut faire un contrat mais c'est payant.

5 - L'Opération programmée d'amélioration de l'Habitat

Cette opération initiée par la communauté de communes du Val d'Adour en 2007 a été prolongée et sera valable encore en 2020.

Cette opération a pour but de mobiliser des aides financières en direction :

- des propriétaires occupants en vue de la réhabilitation de leur maison d'habitation
- des propriétaires bailleurs privés pour rénover ou créer des logements locatifs conventionnés

L'OPAH cible particulièrement l'amélioration de la maîtrise de l'énergie des habitations, l'adaptation des logements pour les personnes âgées ou handicapées, la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé.

Le cabinet ALTAÏR a de nouveau été retenu par l'appel d'offres pour réaliser le suivi animation. Le cabinet reçoit sans rendez-vous à la mairie de Maubourguet le premier et troisième jeudi de chaque mois de 9h à 11h. Vous pouvez vous renseigner au numéro suivant : 05 62 93 07 40

6 – Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (L.A.E.P) : 05 62 96 73 26 ou laep5@orange.fr

Le LAEP est un espace dédié aux jeunes enfants (- de 6 ans) et à leurs parents ; il est gratuit, anonyme et sans inscription préalable.

Il a pour but de valoriser les compétences éducatives des parents, de socialiser les enfants pour les ouvrir au lien social, de favoriser leur autonomie, de rompre l'isolement social de certains parents et de leur faire partager un moment de jeu avec leur enfant.

Cette animation itinérante a lieu le mercredi en alternance à Andrest, Lafitole, Lascazères et Rabastens de Bigorre. Porteur du projet, la « crèche des Petits Loups » met à la disposition un éducateur de jeunes enfants et une auxiliaire de puériculture ainsi que différents outils pédagogiques et des activités d'éveil à reproduire chez soi, comme l'éveil musical, le conte ...

7 – Maison de services au public : 188, allées Larbanès 65700 Maubourguet

Une Maison de services au public est ouverte à Maubourguet sur le site de la cyberbase dont voici les coordonnées : 05 62 96 07 93 cyberbase@adour-madiran.fr

Une Maison de services au public est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

A partir du 1^{er} Janvier 2020, les Maisons de Services au Public (MSAP) de Vic-en-Bigorre et de Rabastens de Bigorre ont été retenues par le Premier Ministre pour être labellisées « Maisons France Services ».

Concernant le site de Maubourguet, la Préfecture a annoncé dans un communiqué que celui-ci sera labellisé dès que des travaux d'aménagement seront effectués.

A terme, ce sont 3 Maisons France Services sur 9 dans les Hautes-Pyrénées qui devraient être implantées sur le territoire Adour-Madiran.

8 – DGFIP - Permanences des Finances publiques

Les centres des finances publiques ferment leurs portes aux particuliers : c'est la fin des services publics dans le monde rural. Pour pallier ce problème, l'administration a opté pour des permanences assurées par des agents des finances publiques.

À VIC-EN-BIGORRE, MAUBOURGUET ET RABASTENS DE BIGORRE, les agents des finances publiques assureront dès le 2 janvier 2020 des permanences pour renseigner les usagers sur les questions relatives à leurs impôts.

Fruit du travail mené conjointement entre la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et la Communauté de Communes Adour Madiran, des permanences hebdomadaires des Finances Publiques seront assurées au sein des trois espaces "Maison France Services" de Vic-en-Bigorre, Maubourguet et Rabastens de Bigorre.

Ces accueils de proximité permettront aux particuliers d'obtenir des informations fiscales délivrées par des agents de l'État.

À partir du 2 janvier 2020, les permanences des agents des Finances Publiques auront lieu :

- à **Vic-en-Bigorre** du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30
au Pôle des Services Publics 2, av. Jacques Fourcade
- à **Maubourguet** tous les mardis et vendredis de 14H00 à 17H00
Centre culturel Jean Glavany à Maubourguet / 1er étage
- à **Rabastens de Bigorre** tous les jeudis de 14H00 à 17H00
Pôle des Services, 16 place centrale.

Manifestations 2019



1 – Le repas de la chasse

La société de chasse qui compte une trentaine de chasseurs organise tous les ans un repas à la salle des fêtes, repas qui est ouvert à tout le monde. Cette année, il a eu lieu le dimanche 31 Mars 2019 à 12h : pour une somme de 20 euros, les participants, environ une centaine, ont pu déguster une garbure, une assiette gasconne, un civet de sanglier, des grillades de sanglier avec des haricots tarbais, du fromage accompagné de sa salade, une poire Belle Hélène, le tout arrosé de vins blanc, rosé et rouge. Le repas s'est terminé avec le café et le pousse café dans une excellente ambiance.

A vos fourchettes ! Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous cette année au repas qui aura sans doute lieu à la même époque. Vous recevrez un carton d'invitation dans votre boîte aux lettres.

Cette société de chasse organise des battues aux nuisibles. Elle participe aussi au loto de l'école en offrant des morceaux de chevreuils aux gagnants.

2 - La fête du village le week-end de Pentecôte

Elle s'est déroulée le samedi 8 Juin et le dimanche 9 Juin 2019.

Le samedi matin, la sérénade est passée dans toutes les maisons. Les jeunes du village ont circulé avec le tracteur tout en jouant de la musique. L'accueil des Lafitolais est toujours sympathique et nous les en remercions. Le soir a eu lieu le bal animé par le podium CAIMAN. Le lendemain après midi, des joueurs ont participé au concours de pétanque tandis que les enfants ont préféré s'amuser aux jeux proposés, notamment un château gonflable installé à l'intérieur du complexe. Le soir, la soirée « tapas » a permis à la population de se retrouver autour d'un apéritif sympathique.



Le château gonflable pour les enfants et les tapas pour les adultes



3 – L'association La Ronde lafitolaise

Le dimanche 16 juin 2019, cinquième édition de la Ronde lafitolaise qui prend de plus en plus d'importance !

Cette édition 2019 inscrite au challenge de Bigorre a été encore un franc succès. Environ 150 participants coureurs, marcheurs et randonneurs ont foulé les chemins de notre village sous la surveillance des bénévoles qui jalonnaient le parcours. Douze kilomètres pour les coureurs, dix pour les marcheurs et pour les randonneurs, telles étaient les distances qu'il fallait faire pour arriver au but.

L'association « La Ronde lafitolaise » remercie la municipalité, les nombreux bénévoles, tous les sponsors sans qui la Ronde n'aurait pas ce succès dont Krys Odos et Sport 2000. La Prochaine édition de la Ronde Lafitolaise aura lieu le 21 Juin 2020.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Patrice BACARRISSE : 07 69 15 69 10**



Calendrier 2020 : « Les Marches du Dimanche » : le premier dimanche de chaque mois, rendez-vous sur le parking du complexe sportif à 9h00.

Prévoir des chaussures adaptées à la randonnée. Les enfants mineurs non accompagnés ne peuvent y participer. La marche est annulée en cas d'intempéries importantes

Dimanche 6 Janvier	Dimanche 5 Juillet
Dimanche 2 Février	Dimanche 2 Août
Dimanche 1 ^{er} Mars	Dimanche 6 Septembre
Dimanche 5 Avril	Dimanche 4 Octobre
Dimanche 3 Mai	Dimanche 8 Novembre
Dimanche 7 Juin	Dimanche 6 Décembre

Petite nouveauté : pour les personnes qui souhaitent sortir chaque semaine, RV le vendredi soir à 19h00 au complexe pour une marche un peu plus sportive.

4 - Le spectacle équestre du Galop Lafitolois

« Le galop Lafitolois » alias « Caval y Fuego » a connu un vif succès à l'occasion des quatre cabarets équestres proposés durant cet été chez Fabrice. Une participation de 200 convives environ ainsi qu'une cinquantaine de spectateurs par représentation sont venus apprécier le spectacle.

Le repas est servi dans une ambiance tamisée et musicale animé par Allison et son équipe. Le spectacle sons et lumières se déroule durant 1h 40 avec 14 tableaux et de magnifiques chevaux mélangeant douceur et magie, sous éclairage, musiques et décors féériques. Tour à tour on y retrouve la prometteuse Maléa et sa jument Chamane, la voltigeuse Emma avec Odyssée et la participation de Thommy, Emma et son numéro de cirque au tissu aérien, l'amazone Marie-Hélène avec Julio, Caro au dressage avec Choup. Fabrice présente un numéro d'archerie avec Chicuelo, un de garrocha en rênes à la ceinture, la liberté avec Templado, et pour le final, le passage du mur de feu avec Alicia. Toute la troupe salue le public avec diverses jongleries, Fabrice en cracheur de feu... Le dernier spectacle s'est terminé avec un superbe feu d'artifice.

Après chaque spectacle, le cabaret continue ses festivités à la bodega avec l'école de danse flamenco « Fiesta Flamenca », ambiance andalouse et fête jusqu'au petit matin ! Bref ! Ambiance garantie ! Pour 2020, des surprises avec de nouveaux numéros vous attendent avec toujours plus de spectaculaire !



Pour plus d'informations page facebook : Caval ' y fuego ou appeler **Fabrice** au **06 83 80 51 12**



5 – L'ASCL

Le Président et le bureau de l'ASCL vous adressent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux pour 2020.

Durant toute l'année, nos licenciés participent à de nombreux tournois et championnats. En 2019, Arnaud Casagrande et Lucas Anglade ont atteint les demi-finales tandis que Mathieu Posterle et Lionel Pelligrino (Mirande) sont allés en quarts de finale du championnat de France Nationale B.

Cette année, notre tournoi a réuni 126 équipes. Celui-ci a débuté le lundi 16 septembre. Les finales se sont disputées le vendredi 17 et le samedi 18 janvier : il faut noter les bons résultats des Lafitolais :

- *Equipe Schweitzer Catherine / Clouté Stéphane vainqueurs de Moulis-Zammit / Moulis (Mirande) 35-25 en mixte balle pelée*
- *Equipe Daveran Jean-Paul / Courtade vainqueurs de Bérrous/Soules (Tarbes) 40-35*
- *Equipe Clouté Stéphane/Fontagnère Pascal finalistes contre Rubio/Oustrain (Tarbes) 32-35*



- *Equipe Gayas Mélanie/Dulong Caroline victorieuses de Rossat Sandrine /Miqueu Nathalie (Maubourguet) 40-33 en féminine 1.*



Environ 80 personnes ont assistées aux finales qui se sont terminées dans une ambiance conviviale avec une soirée apéro tapas animée par le groupe « The Old Red Shoes ».

Nous vous rappelons que le complexe est ouvert à tous ! Pendant les quatre mois du tournoi, vous pouvez vous y restaurer, tout en regardant des matchs de pala, pour 10 € chaque soir de la semaine.

Tous les samedis matin à partir de 9 h, l'école de pala est destinée aux enfants à partir de 7 ans. Pour tous renseignements, **contacter Hervé DAULON au 06 86 03 58 00.**

6 – Le repas de la convivialité

Le repas de la convivialité s'est déroulé dans la salle des fêtes le dimanche 1^{er} septembre 2019, juste avant la rentrée des classes. Environ une centaine de personnes sont venues prendre l'apéritif par une belle journée ensoleillée, puis déguster un repas au complexe sportif. Au menu : melon et jambon de Bayonne, poulet basquaise et riz, fromage et confiture, poire Belle Hélène et sa glace à la vanille, le tout arrosé avec du vin rouge et du vin rosé. Pour terminer le repas, le café était le bienvenu y compris la petite « goutte ».

Merci à toutes les personnes qui ont permis la réalisation de cette journée.



Les « gentils organisateurs »



Les habitants en train de savourer le repas

7 – Soirée HALLOWEEN

Le 1^{er} novembre 2019, les petits monstres de Lafitole ont frappé à nos portes pour récolter des friandises. Tout s'est bien passé grâce aux adultes qui entouraient les enfants. Pour clôturer la journée, une petite collation organisée par les parents a été servie à tous les enfants et aux adultes.



Le terme **Halloween** est la contraction de l'expression anglaise « All Hallows Eve » qui signifie « La veille de tous les saints ». Son **origine** remonte à plus de 2500 ans sous le nom de la fête de Samain, dieu de la mort. Cette fête celte d'origine irlandaise était célébrée pour accueillir la nouvelle année qui se terminait, à l'époque, le 31 octobre mais aussi les esprits des défunts. Les Irlandais ayant émigré aux Etats Unis au XIX^e siècle ont emmené avec eux cette tradition.

8 – Commémoration du 11 novembre 2019

Comme chaque année, nous rendons hommage aux « poilus » de la Grande Guerre qui sont tombés au champ d'honneur. Le lundi 11 novembre 2019, Monsieur le Maire a déposé une gerbe sous le regard d'anciens légionnaires et de plusieurs personnes dont des parents d'élèves et des enfants de l'école. Après la lecture de la lettre du ministre, les enfants ont répondu « mort pour la France » à l'énoncé de chaque « poilu » inscrit sur le monument aux morts. Puis est venue la minute de silence, la sonnerie aux morts et les enfants ont entonné la Marseillaise sous la direction de Anne Gracedieu, notre directrice de l'école.

Un vin d'honneur a été offert par la mairie pour clôturer cette commémoration.



Le Maire, entouré d'anciens légionnaires, prêt à déposer la gerbe devant le monument aux morts



La population et les élèves de l'école qui ont entonné la Marseillaise

9 - Le repas des aînés

Le dimanche 22 décembre 2019, nos anciens ont pu savourer un succulent repas organisé par la municipalité à la salle des fêtes : apéritif avec ses toasts froids et chauds, velouté de champignons, corolle de sole à la tropicale, suprême de pintade farci aux châtaignes sauce morilles, gratin dauphinois et son roulé de courgettes aux légumes du soleil, salade avec son fromage mixte chèvre-brebis avec sa confiture, « tiramichou », café et douceur. Ce délicieux menu a été servi sur de belles tables décorées.

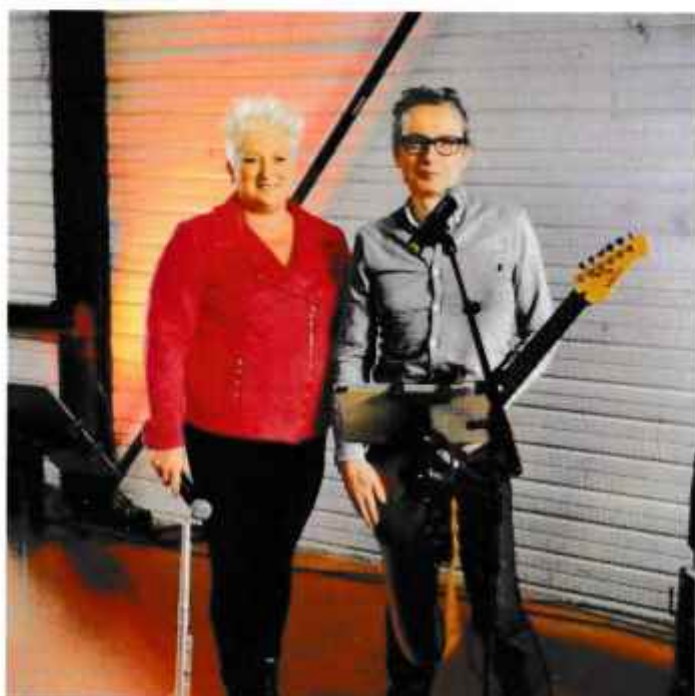
Une chanteuse originaire de Tieste dans le Gers, Madame OUILHON et son compagnon Monsieur CARMOUZE, sont venus, comme l'an dernier, animer la journée avec des chansons populaires, classiques et contemporaines. Certains ont même dansé sur des airs entraînants.

Merci à tous ceux qui ont participé à la préparation et à la décoration de ce repas ainsi qu'à l'accueil afin de rendre cette journée agréable pour nos anciens.



Les convives à table et le duo qui a rempli de joie et de nostalgie nos aînés.

Ceux-ci n'ont pas hésité à esquisser quelques pas de danse.



Etat Civil

Carnet Blanc

Nathalie BARREJOT et Cyrill DULOUT le 27 Juillet 2019

Sandyana BRICOLI et Cyril SICAT le 5 octobre 2019

Carnet rose

Manoa, José, Daniel, Guiliane MONTOUSSAMY né le 1^{er} Juillet 2019 à Tarbes

Louis CARRERE-LOOTENS né le 7 Juillet 2019 à Pau

Victoire, Lisa, Andréa LAHILLE née le 1^{er} Décembre 2019 à Tarbes

Carnet Noir

Jeanne, Laurence DUBERTRAND née CATALOGNE le 19 Mai 2019

Jean-Luc VALDEAVERO le 31 juillet 2019

Francis SEMMEZIES le 1^{er} Novembre 2019

C'est ma dernière contribution à la mairie : pendant douze ans, j'ai écrit ce journal avec l'aide du maire et des conseillers. Je me suis efforcée de vous rendre compte le plus fidèlement possible de l'activité de la commune chaque année pendant ces deux mandats. J'espère que vous avez apprécié la lecture de ces quelques feuilles qui vous permettaient d'être au courant des décisions prises et des manifestations illustrées par quelques photos.

Mon mandat s'achève en mars 2020 et je ne me représenterai pas car je laisse la place aux jeunes. Merci de tout cœur de m'avoir fait confiance.

Nicole MINGUEZ

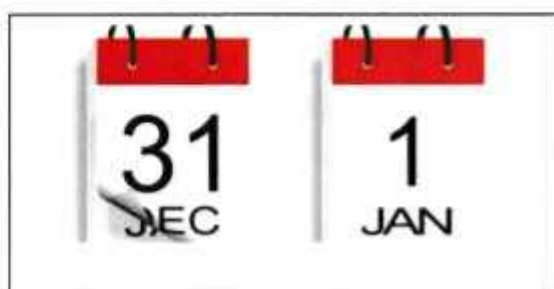
Un petit peu d'histoire pour terminer ...

- Le 1^{er} Janvier n'est pas partout le même

En effet, le **Nouvel An chinois** est célébré chaque année entre le 21 Janvier et le 20 Février.

Dans le **calendrier hébreu**, la nouvelle année se fête en septembre lors de Roch Hachana.

Pour la fête du **nouvel an musulman**, l'Hégire 2020, fait entrer le monde musulman dans sa 1442e année. Un décompte qui démarre en l'an 622 de l'ère chrétienne, année supposée de l'exil du prophète Mahomet de la Mecque jusqu'à Médine, et donc l'année de la fondation de l'Islam.



En France, le Nouvel An n'a pas non plus toujours été célébré le 1^{er} janvier ! C'est seulement en 1622 que ce jour marque le début de l'année de manière officielle dans toute la France et dans tous les pays catholiques et chrétiens, cette décision émanant du Pape.

- Des fèves sont présentes dans la galette des rois depuis l'Antiquité

Sous l'Antiquité, pendant les Saturnales de Rome, de grandes fêtes données en l'honneur de Saturne auxquelles participaient les esclaves et les condamnés à mort, on tirait au sort le roi du festin avec une fève noire ou blanche glissée dans une galette. N'importe quel convive pouvait ainsi être désigné roi, comme pour montrer que chacun était l'égal de l'autre.



Pour l'anecdote, les boulangers-pâtisseries qui, depuis 1975, préparent la galette des rois pour l'Élysée, n'y ajoutent pas de fève afin que le Président ne puisse pas être couronné !!

- Pourquoi fêter la Chandeleur ?



La Chandeleur est une fête religieuse qui célèbre la présentation de l'enfant Jésus au Temple et se fête 40 jours après Noël.

Elle tire son nom du mot latin "candela", signifiant "chandelle". Au temps des Romains, le 2 février était une fête en l'honneur du dieu Pan, dieu de la Nature.